

# **SPORT ET SANTE AU TRAVAIL**

---

Conseil départemental de la Savoie - 2026



LE DÉPARTEMENT



# SOMMAIRE

- 1 Rappel du contexte et des enjeux du projet sport
- 2 Les grands axes du projet sport
- 3 Les modalités de mise en œuvre
- 4 Le règlement de fonctionnement
- 5 Focus sur les modalités pratiques

# 1 - Le contexte du projet sport

---

Déploiement d'une politique sport et santé au travail portée par des enjeux forts et déterminants de la politique RH de la collectivité (LDG 2024-2028) :

- ❑ Renforcer l'attractivité de la collectivité par l'amélioration de la qualité de vie au travail
- ❑ Garantir le bien-être physique et psychique des agents
- ❑ Développer et renforcer la cohésion des équipes

# Chronologie du Projet

## Enquête auprès des agents

82% pratiquent une activité sportive et estiment que cela améliore leur bien-être au travail



## Proposition d'actions

3 axes de réflexions issus des groupes de travail :

- 1 h de sport hebdomadaire pour tout agent
- Séances de sport entre 12h et 14h
- Développement des manifestations et événements sportifs divers



## Exécution du Projet

Déploiement des différentes actions du projet puis évaluation et renouvellement au moment de l'évaluation et du renouvellement des LDG



2020

2022

2023

2025

2026

2027

## Labellisation

### Terre de jeux 2024

Promouvoir le sport au quotidien  
Valeurs de l'olympisme



## Définition de la politique sport et santé au travail (LDG 24-28)

2 grands axes :

- Bouger pour promouvoir le bien-être et la préservation de la santé au travail
- Promouvoir et proposer des activités sportives pour le développement personnel, la cohésion et la qualité de vie au travail

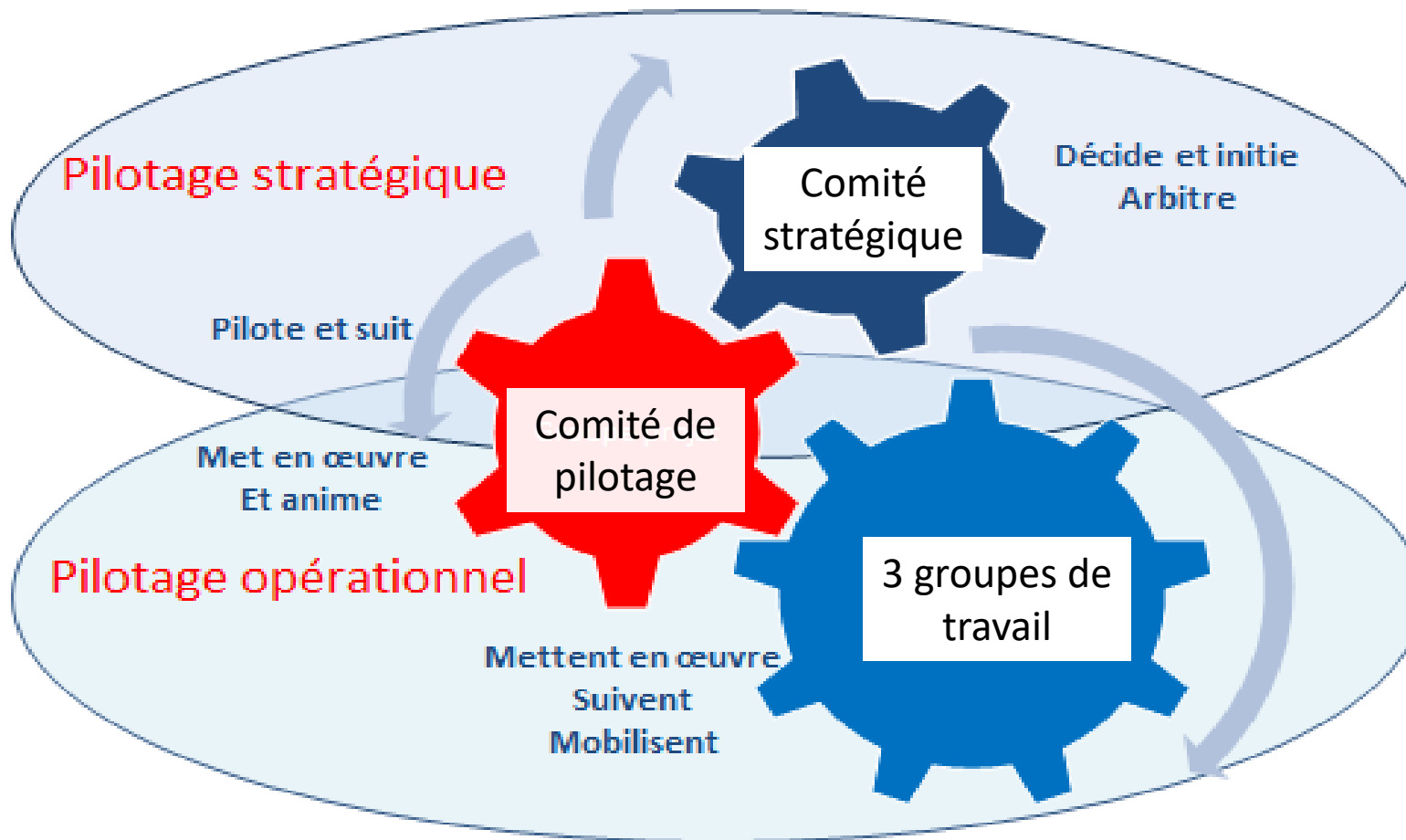


## Lancement du Projet

Communication et déploiement des différentes actions



# La gouvernance du projet



**Comité stratégique** : le DGS et les Directions :

- 05/10/2023
- 03/10/2024
- 03/07/2025

**Comité de pilotage** : chargé de projet RH, Communication interne et Service sports et jeunesse :

- |              |              |
|--------------|--------------|
| - 26/03/2025 | - 09/04/2025 |
| - 18/04/2024 | - 06/05/2025 |
| - 23/05/2024 | - 11/06/2025 |
| - 18/06/2024 |              |
| - 18/02/2025 |              |
| - 17/03/2025 |              |

**3 groupes de travail** : Agents volontaires

- 27/03/2025 (Plénière)
- Par groupe : 15/04/2025 – 17/04/2025

# Trois groupes de travail pour répondre au grands axes du projet sport et santé au travail

## **Plus de 100 volontaires au départ dont 45 retenus pour participer aux groupes de travail**

- Des agents moteurs, constructifs et positifs
- Un panel représentatif (par pôle, des experts, mais aussi des néophytes)
- Des compétences sportives, techniques, voire d'encadrement pour certains
- De nombreuses pistes à idées, à trier, organiser et potentiellement mettre en œuvre.

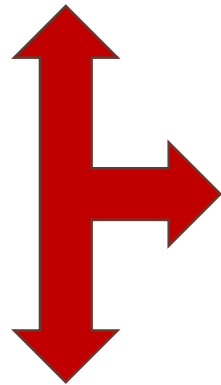
## **Outre l'animation et la coordination de ces volontaires, se posera la question de la mobilisation potentielle de ces agents volontaires/ambassadeurs:**

- Pour organiser un évènement spécifique (par rotation: exemple des « agentslympiades »)
- Pour organiser les temps collectifs entre 12h et 14h, voire pour encadrer?
- Leur dédier du temps de travail?
- Valoriser cette implication?



# 2 - Les grands axes du projet sport

AXE 1 : Bouger pour promouvoir le bien-être et la préservation de la santé au travail



Levier central :

**1 heure de sport hebdomadaire par agent sur le temps de travail**

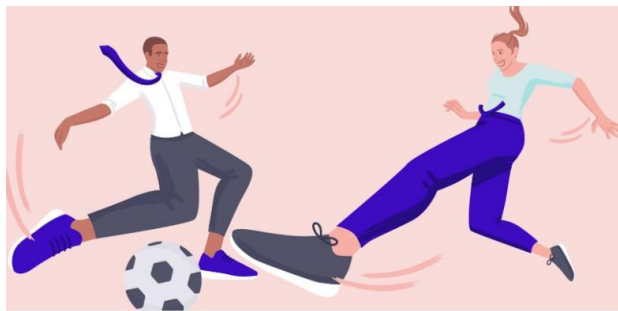
AXE 2 : Promouvoir et proposer des activités sportives pour le développement personnel, la cohésion et la qualité de vie au travail



# 3 - Les modalités de mise en œuvre

Chaque groupe a travaillé sur une des modalités de déploiement du projet sport et santé :

1h de sport sur le temps de travail



Activités sportives entre 12h et 14h



Evènements sportifs





# 4 – Le règlement de fonctionnement

---

Le règlement de fonctionnement relatif au sport au travail au sein de la collectif a pour objet de définir les règles de fonctionnement des activités physiques et sportives proposées aux agents du Département de la Savoie sur le temps de travail, dans le cadre du projet Sport et Santé.

Il comporte trois grandes parties :

- ☐ Dispositions générales
- ☐ Modalités pratiques
- ☐ Application du règlement

Ce règlement a reçu un avis favorable du Comité social de territoire (30/03/2026) et des élus du département en Commission Permanente (24/04/2026)

# 5 - Focus sur les modalités pratiques

- ❑ Liste des activités autorisées : Marche - Endurance (course à pied / ski de fond) - Natation - Gymnastiques douces, posturales et réveil musculaire - Fitness - Sports de raquette
  - L'heure de sport pourra également être pratiquée dans le cadre d'activités encadrées proposées par la collectivité
- ❑ Durée : - 1h par semaine (trajet et vestiaire compris)
  - Spécificités : 2 x 30 min ou 4 x 15 min (collèges et centres routiers)
  - 43h maximum par an
- ❑ Horaires : Créneaux possibles : entre 7h45 et 9h00 - entre 11h00 et 14h00 - entre 16h00 et 19h00  
Horaires spécifiques possibles pour certains services lors de leur prise de poste.
- ❑ Autorisation et déclaration : 1) Attestation sur l'honneur suite au questionnaire de santé  
2 ) Déclaration de l'heure de sport sur GTA soumise à accord du N+1
- ❑ Conditions : 2 agents minimum (cohésion, sécurité,...)
- ❑ Lieu de pratique : Distance raisonnable – Pas de frais de déplacement ni de possibilité d'utiliser les moyens de déplacements de la collectivité

# 6 – A vos marques, prêts... partez !

Lancement officiel le 4 mai

❑ Une page dédiée sur intranet

❑ Des affiches sur tous les sites

The screenshot shows the intranet interface of the Savoie Department. At the top, there's a navigation bar with the Savoie logo, a 'Gestion du temps' button, a search bar, and several menu items: 'LE DÉPARTEMENT', 'NOTRE ORGANISATION', 'MON PÔLE', 'RESSOURCES ET DÉMARCHES', and 'SE RETROUVER'. Below this, a breadcrumb trail reads 'Se retrouver > Sport et activité physique au travail'. On the left, a 'Se retrouver' sidebar lists: 'Sport et activité physique au travail' (with a minus icon), 'Dispositif "Heure sur le temps de travail"' (with a plus icon), 'Evènements organisés par le Département' (with a plus icon), and 'Communautés internes et ressources'. The main content area is titled 'Sport et activité physique au travail' and features three cards. The first card, 'Dispositif "Heure sur le temps de travail"', includes an illustration of a person running and text about authorized sports hours for well-being and team cohesion. The second card, 'Evènements organisés par le Département', shows a group of people at a sports event and mentions open events for all agents. The third card, 'Communautés internes et ressources', features an illustration of a diverse group of people and describes discovering activities and organizing outings with colleagues.



❑ Toutes vos initiatives sont les bienvenues pour motiver vos équipes à se mettre en mouvement !